

Des spécialités qui s'appuient sur un ancrage territorial fort

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n° 139 • Janvier 2024

Avec plus de 20 000 salariés, Auvergne-Rhône-Alpes est la première région française employeuse dans le secteur industriel du textile. Spécialisée dans la fabrication de textiles industriels et techniques, elle compte également un grand nombre de salariés dans la maroquinerie. Le secteur textile s'appuie sur une main-d'œuvre ouvrière et majoritairement féminine, et repose sur des savoir-faire locaux dans certains de ses territoires. Depuis 2008, l'emploi du secteur a baissé, mais moins fortement qu'au niveau national.

Le savoir-faire dans le secteur du textile s'étend à travers le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes. S'appuyant sur des techniques traditionnelles et historiques, la région dispose en la matière de nombreuses spécialités locales. La soierie de Lyon, les étoffes imprimées de Bourgoin-Jallieu ou encore les chaussures de Romans-sur-Isère font partie du patrimoine culturel régional. Dans un contexte national de repli de l'emploi du textile, depuis plusieurs décennies ► [méthodologie](#), le secteur retrouve un certain dynamisme en Auvergne-Rhône-Alpes.

Plus d'un cinquième des emplois du secteur textile en Auvergne-Rhône-Alpes

En volume, Auvergne-Rhône-Alpes est la première région employeuse de France pour le secteur, avec plus d'un cinquième de ses salariés (22 %), devant l'Île-de-France (16 %), les Pays de la Loire (11 %) et les Hauts-de-France (10 %). Les 20 100 salariés de la région sont répartis au sein de 900 établissements ► [encadré](#). Le secteur textile représente 0,8 % de l'emploi salarié total en Auvergne-Rhône-Alpes comme dans les Pays de la Loire, soit deux fois plus qu'au niveau national. C'est dans ces deux régions que la part du secteur est la plus importante, devant le Centre Val-de-Loire et les Hauts-de-France (0,6 %).

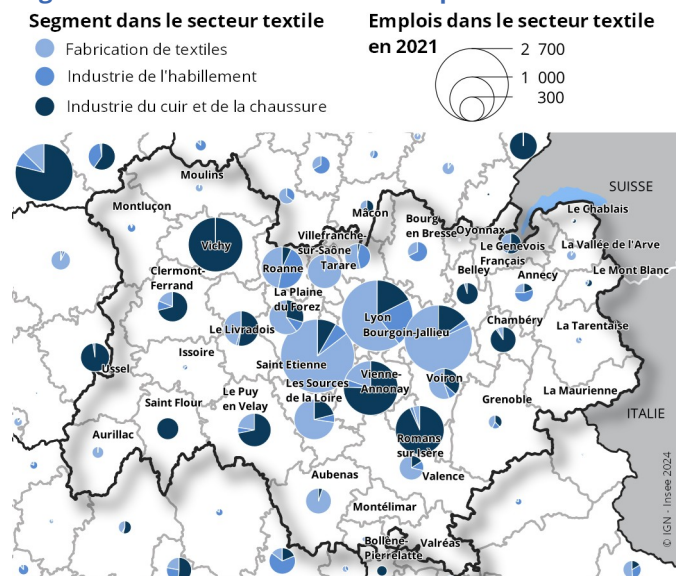
Si la maroquinerie est prépondérante, la fabrication de textiles industriels et techniques est une spécialité régionale

Trois segments composent le secteur textile : l'industrie de l'habillement, l'industrie du cuir et de la chaussure, et la fabrication de textiles. Ce dernier comprend la préparation et la filature de fibres textiles, le tissage et l'ennoblissement, la fabrication d'articles textiles non vestimentaires, dont les textiles techniques et industriels.

En Auvergne-Rhône-Alpes, les segments de la fabrication de textiles et de l'industrie du cuir comptent le plus grand nombre d'emplois, avec respectivement 10 200 et 7 700 salariés. L'industrie de l'habillement est moins développée avec 2 200 salariés, loin derrière l'Île-de-France (8 600 salariés). La région se distingue avec trois spécialités. En premier lieu, la fabrication de textiles industriels et techniques représente 19 %

des emplois du secteur textile régional, soit onze points de plus qu'au niveau national. Ces matériaux sont utilisés comme textiles renforcés pour l'automobile ou dans le milieu médical par exemple. Le tissage est la deuxième spécialité, avec 14 % des emplois du secteur, contre 6 % au niveau national. Enfin, la fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie représente 34 % de l'emploi du secteur textile, soit quatre points de plus qu'en France. L'industrie du sac à main de luxe est particulièrement implantée dans la région. Face aux enjeux environnementaux, l'industrie textile régionale, spécialisée dans des segments où la production importée est moins élevée, peut se différencier grâce à une production locale.

► 1. Répartition des emplois du secteur textile par segment en 2021 selon la zone d'emploi



Lecture : En 2021, dans la zone d'emploi de Saint-Étienne, 2 800 salariés travaillent dans des établissements du secteur textile. Parmi eux, 85 % sont dans la fabrication de textiles, 8 % dans l'industrie du cuir et 6 % dans l'habillement. Les zones d'emploi transrégionales sont prises en compte dans leur contour global (partie Auvergne-Rhône-Alpes et partie extra-régionale).

Champ : Établissements employeurs du secteur textile en Auvergne-Rhône-Alpes.
Source : Insee, Flores 2021.

Une activité porteuse d'emplois dans certaines zones

Dans ce secteur industriel, l'implantation des entreprises dépend fortement des savoir-faire locaux. La zone d'emploi de Saint-Étienne est spécialisée dans la fabrication de textiles techniques et industriels : ce territoire a notamment participé à l'essor de la rubanerie dès le XVI^e siècle. Hermès, avec la maroquinerie ou la teinture, est implantée à Lyon, Clermont-Ferrand et dans les zones d'emploi des Alpes. L'entreprise Louis Vuitton, spécialisée dans la maroquinerie, a des ateliers répartis dans les zones autour de Romans-sur-Isère, de Vienne-Annonay et de Vichy.

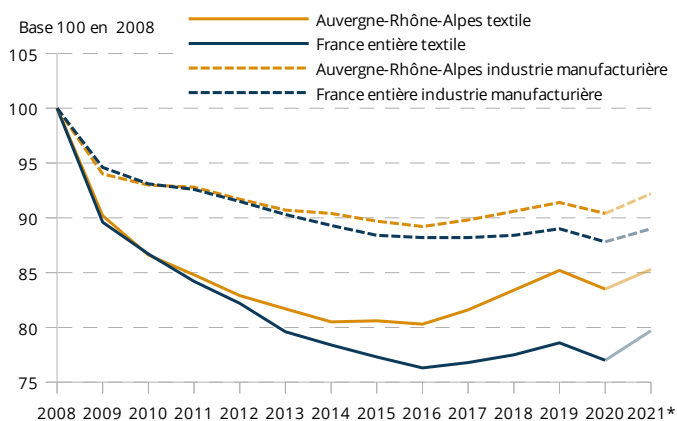
► [figure 1.](#)

Depuis 2008, l'emploi dans le secteur textile baisse, mais moins fortement qu'en France

Entre 2008 et 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes, l'emploi du secteur textile a diminué de 15 %, contre 20 % au niveau national

► [figure 2.](#) Sur la même période, l'emploi de l'industrie manufacturière en Auvergne-Rhône-Alpes a baissé de 8 %.

► 2. Évolution de l'emploi salarié du secteur textile et de l'industrie manufacturière



Lecture : Entre 2008 et 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes, l'emploi du secteur textile a diminué de 15 %, contre 20 % en France.

Champ : Établissements de l'industrie manufacturière, effectifs au 31 décembre.

Source : Insee, REE, Lifi, Clap, Flores - données au 31 décembre de chaque année.

* L'évolution entre 2020 et 2021 est provisoire : elle est estimée à l'aide de la base Flores 2021.

La crise financière de 2008 a fragilisé le secteur avec une baisse d'emploi de 10 % en 2009. Cette évolution à la baisse s'est progressivement atténuée, particulièrement en Auvergne-Rhône-Alpes, jusqu'en 2016. Par la suite, le nombre d'emplois repart à la

hausse jusqu'en 2021, avec une croissance de 6 % de l'emploi du textile dans la région et 4 % au niveau national, même si la pandémie de 2020 a tout de même affecté l'emploi du secteur (-2 % entre 2019 et 2020).

Les emplois de la fabrication de textiles et de l'industrie de l'habillement sont en baisse entre 2008 et 2021 (respectivement -29 % et -42 %), et à l'inverse, l'industrie du cuir a été peu touchée par la crise financière. Depuis 2011, l'emploi de ce segment croît très fortement (+67 % entre 2008 et 2021), plus qu'au niveau national (+37 %). Par ailleurs, les spécialités industrielles régionales du secteur (textile de luxe ou technique...) sont moins mondialisées, et demeurent des secteurs d'emploi plus résilients ► [pour en savoir plus.](#)

L'emploi du secteur textile est majoritairement féminin, ouvrier et moins rémunéré

Une grande majorité des emplois de l'industrie textile est occupée par des ouvriers. Dans la région, leur part est de 66 % (62 % en France), soit 19 points de plus que dans l'industrie manufacturière. Le secteur textile emploie majoritairement des femmes : elles occupent six emplois sur dix, soit deux fois plus que dans l'industrie manufacturière. Toutefois, elles accèdent peu aux postes d'encadrement : quatre postes de cadre sur dix sont occupés par des femmes dans ce secteur. C'est néanmoins plus que dans l'industrie manufacturière, où cette part est de trois sur dix.

Compte tenu de cette forte proportion d'ouvriers, la rémunération moyenne dans le secteur est inférieure à celle de l'industrie manufacturière. Un salarié du textile est rémunéré à hauteur de 2 300 euros nets par mois en moyenne, en Auvergne-Rhône-Alpes comme en France, contre 2 780 euros nets par mois pour l'industrie manufacturière. Toutefois, les salariés du textile de la région sont rémunérés en moyenne 150 euros de plus qu'en France de province. ●

Charlérie Besnard, Anne Reffet-Rochas (Insee)

De grandes entreprises, mais un secteur moins concentré qu'en moyenne nationale

Les plus gros établissements employeurs du secteur textile sont de taille modérée en Auvergne-Rhône-Alpes. Les dix plus importants en taille concentrent 17 % des emplois de la région.. Il s'agit de la part régionale la plus faible. Par ailleurs, les grandes entreprises et entreprises de taille intermédiaire emploient davantage de salariés que dans le reste de la France (58 % contre 52 %).

► Définitions et méthodologie

Le **secteur textile** est le regroupement de trois divisions de la nomenclature d'activités française : fabrication de textiles, industrie de l'habillement ainsi que l'industrie du cuir et de la chaussure.

Concept d'emploi

L'emploi considéré dans cette publication est l'emploi salarié en équivalent temps plein (ETP). Seule la partie sur l'évolution de l'emploi correspond aux effectifs salariés des établissements au 31 décembre.

L'évolution de l'emploi est à champ constant, c'est-à-dire hors établissements employeurs ayant changé d'activité au cours de la période.

► Pour en savoir plus

- **Pen L.**, « [L'industrie textile a perdu 40 % de ses emplois en 10 ans](#) », Insee Flash Hauts-de-France n° 137, mai 2022.
- **Labaye B.**, « [L'industrie textile en France : une production mondialisée, sauf pour les produits de luxe et les textiles techniques](#) », Insee Première n° 1714, octobre 2018.

